

Paris, le 21 juillet 2021

BERSAY conseille MARTEK, dans le cadre de sa prise de participation majoritaire chez ACTINUUM

Les départements Corporate, social, fiscal et IP-IT de BERSAY ont accompagné MARTEK dans le cadre de la prise de participation majoritaire au capital de la société ACTINUUM.

MARTEK est un groupe familial spécialisé dans le rachat de PME en croissance. Le groupe intervient en tant qu'investisseur majoritaire et joue un rôle actif dans les choix stratégiques et dans l'accompagnement des actionnaires dirigeants auxquels il est associé.

ACTINUUM est un groupe reconnu dans le secteur de la formation professionnelle. Le groupe accompagne la mise en œuvre des stratégies des entreprises par le développement des compétences de leurs managers et leurs équipes. Sa force réside notamment dans sa pédagogie active alliant présentiel, distanciel autonome et coaching via sa plateforme propriétaire LMS (Learning Management System) qu'elle développe au sein de sa filiale KEYRO.

La prise de participation majoritaire de MARTEK dans ACTINUUM s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle phase de développement pour le groupe. L'investissement de MARTEK aux côtés des managers fondateurs, va permettre à ACTINUUM d'accélérer sa croissance organique et d'entamer une phase de croissance externe en ciblant des acquisitions stratégiques complémentaires. Cette prise de participation marque l'ambition du groupe MARTEK de devenir un acteur significatif du secteur de la formation continue et de l'éducation.

Sur les aspects juridiques, la société MARTEK était conseillée par le cabinet BERSAY avec une équipe composée de Anya HRISTOVA (associée), Pauline DARMON (collaboratrice) et Juliette VACHERON (collaboratrice) sur les aspects corporate ; Anne-Lise PUGET (associée) et Sophie HÖFLER (collaboratrice) sur les aspects de droit social, Alain JOUAN (associé) et Manuela BITTON (counsel) sur les aspects fiscaux, et de Claire POIRSON (associée) et Léa MONEL (collaboratrice) sur les aspects relatifs à la propriété intellectuelle et la protection des données personnelles. La société ACTINUUM était conseillée par SLB Avocats (Stéphanie LE BRIS, associée).

A propos de Bersay

Fondé en 1995, Bersay est un cabinet d'avocats d'affaires intervenant dans tous les domaines de la vie de l'entreprise, tant en conseil qu'en contentieux, dans un contexte international ou national.

Bersay regroupe une quarantaine d'avocats et de juristes offrant une expertise stratégique transversale dans tous les domaines de la vie des affaires. Bersay a été le premier cabinet d'avocats parisien à obtenir la certification ISO 9001 en 1998. Cette démarche, au cœur de son projet d'entreprise, a notamment permis au Cabinet de soutenir un fort développement ces dernières années.



Pour plus d'informations : bersay.com

Contact presse

Constance BLANC

Consultante Relations Médias

constance@evidemmentagence.com